

## **Conférence de presse de la Cour des comptes**

### **Évaluation de la politique de lutte contre le harcèlement scolaire entre élèves en milieu scolaire**

Madame, Monsieur,

À l'occasion de la parution d'un nouveau rapport d'évaluation, les magistrats de la Cour des comptes ont le plaisir de vous convier à une conférence de presse qui aura lieu le

**Mardi 15 octobre 2019 à 10 heures**  
**à la salle des ventes de l'Office des faillites (salle Hermès)**  
Route de Chêne 54, rez-de-chaussée, 1208 Genève.  
(arrêt TPG 12/21 : Amandolier)

Interpellée par une communication citoyenne, et vu l'importance du harcèlement en tant que problème sociétal, la Cour des comptes a décidé de mener une mission d'évaluation sur cette thématique. Elle a axé son analyse sur le harcèlement entre élèves en milieu scolaire, qui se définit comme une forme de violence (physique, verbale ou psychologique), répétée et intentionnelle, perpétrée par un élève ou un groupe d'élèves à l'encontre d'un autre élève qui n'a pas les capacités de se défendre.

Afin de lutter contre ce problème, le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) a mis sur pied un plan d'action obligatoire pour l'ensemble des établissements scolaires du canton. La Cour a ainsi analysé la pertinence et l'efficacité dudit plan ainsi que la cohérence des interventions des différents acteurs concernés par sa mise en œuvre.

L'évaluation menée par la Cour a porté sur l'ensemble des mesures prises par un panel composé de 16 établissements (12 établissements primaires et quatre cycles d'orientation). Quatre questions d'évaluation portant sur la prévention, le repérage, la prise en charge et la coordination entre les acteurs ont été posées. Des analyses de cas, ainsi qu'un questionnaire distribué à l'ensemble des professionnels travaillant dans les établissements sélectionnés, viennent appuyer les constats de la Cour.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

François PAYCHÈRE  
Président

*Pour toute information complémentaire, prière de prendre contact avec :*

*Monsieur François PAYCHÈRE, président de la Cour des comptes*

*Tél. 022 388 77 90, courriel : [francois.paychere@cdc.ge.ch](mailto:francois.paychere@cdc.ge.ch)*